

SERGE SALAT

Docteur en Economie - X - ENA

110 milliards de F pour l'échec

578 milliards de francs ont été dépensés en 1996 par la France pour son système éducatif, soit 7,4 % du produit intérieur brut (PIB) et 9 900 F par habitant (1) .

L'impact macro-économique des comptes de l'éducation est donc considérable. Depuis 1990, la dépense d'éducation augmente plus vite que le PIB, sauf en 1994. Depuis 1989, la part des dépenses du ministère de l'Education Nationale (sections scolaire et supérieur) dans le budget de l'État s'accroît sensiblement, passant de 20 à 21 % (2.).

L'État reste le premier financeur initial (65 %) devant les collectivités territoriales (20 %), les ménages (7 %), les entreprises (6 %), les organismes de sécurité sociale (1 %) et les autres administrations (1 %).

Dans ce contexte, l'ignorance de la précocité fait perdre d'importantes possibilités d'économies. Loin d'être un phénomène marginal, la précocité concerne en effet de nombreux enfants : 5% d'enfants de chaque classe d'âge sont précoces si on retient un QI de 125 comme critère de la précocité, soit en France 400 000 enfants scolarisés en maternelle, primaire et secondaire.

Or actuellement, la moitié environ de ces enfants est en état d'échec dans le système scolaire, ce qui constitue un grand paradoxe car ils sont à priori les enfants dont les capacités verbales et logico-mathématiques devraient leur donner les plus grandes chances de réussite. Le taux d'échec des enfants précoces est près du double de celui de la population générale. Sans entrer encore dans l'analyse des causes de l'échec scolaire massif des enfants doués, on peut dans un premier temps chiffrer la dépense d'éducation qui a été consacrée à un échec qui aurait pu être évité.

Le cumul des dépenses moyennes pour une année scolaire donnée permet de calculer des dépenses théoriques pour une scolarité : les dépenses théoriques correspondent à ce que coûterait en moyenne une scolarité :

- 1) si elle se déroulait selon la séquence choisie (nombre de redoublements)
- 2) si elle était valorisée aux coûts et aux prix 1996. En adoptant ces conventions, le coût d'un bachelier n'ayant pas redoublé et ayant fait trois ans de préélémentaire est de 485 800 F; celui d'une scolarité amenant à un BEP en quatorze ans est de 444 200 F. Lorsque l'on prend en compte les redoublements les plus fréquemment rencontrés dans les diverses scolarités, la dépense théorique moyenne par élève est augmentée de 17 % pour le bac professionnel avec deux redoublements dans le secondaire. Ainsi pour l'année 1996, le coût d'une scolarité s'effectuant sur une durée de seize ans menant soit à un BEP en intégrant deux redoublements, soit à un bac général et technologique intégrant un redoublement est d'environ 535 400 F. Une scolarité de 18 ans, comprenant deux années de redoublement, menant à un bac professionnel coûte environ 20 % de plus, soit 643 700 F (3). Le coût

cumulé de la scolarité des 200 000 enfants précoces actuellement en état d'échec scolaire est donc d'environ 200 000 x 550 000 F = 110 milliards de F. 110 milliards de Francs ont été dépensés en France dans les quinze dernières années pour l'échec scolaire de la moitié d'une génération d'enfants précoces, c'est à dire 1,4 % du Produit intérieur brut d'une année, soit l'équivalent de la croissance économique d'une année. (Le PIB a augmenté en moyenne de + 1,5 % depuis 1990).

30 milliards de F d'économies possibles pour l'Education Nationale

Le coût total de l'éducation jusqu'au baccalauréat d'une génération d'enfants précoces est voisin de 220 milliards de Francs soit environ 2,8 % du PIB d'une année. Il s'agit d'une dépense considérable à l'échelle des comptes de la nation puisqu'elle représente l'équivalent de la croissance économique de deux années. Une telle dépense offre les moyens d'un redéploiement et d'une adaptation aux spécificités des enfants précoces qui permettraient à la fois de réduire considérablement leur taux d'échec et qui permettraient de dégager de substantielles économies par un raccourcissement des cursus dont toutes les études montrent qu'il est bénéfique aux enfants précoces. Nous montrerons que le seul retour pour les enfants précoces à des possibilités d'avance scolaire inférieures au quart de celles qui étaient accordées dans les années soixante permettrait dans l'intérêt des enfants de réaliser une économie de 2 milliards de F par an, soit 30 milliards d'économies sur le cumul d'un cursus menant en 15 ans sans redoublement du préélémentaire au baccalauréat.

Cette seule économie pourrait permettre à l'Education Nationale de mettre en place sans surcoût supplémentaire l'adaptation et l'enrichissement des cursus qui est nécessaire pour éviter l'échec des enfants précoces qui se révèlent paradoxalement inadaptés à un mode d'enseignement répétitif qui ne met pas en jeu leurs capacités de compréhension rapide.

### **Les coûts de l'inadaptation**

Non prise en compte, la précocité génère des coûts d'inadaptation qui, pour l'Education Nationale, sont ceux, massifs, de l'échec scolaire des enfants doués, mais vont bien au delà de l'Education Nationale en accroissant les dépenses de santé des enfants en état d'échec grave. Les enfants qui s'en sortent bien sont ceux pour lesquels les familles ont eu les moyens financiers et culturels de comprendre la précocité de leur enfant et de la prendre en charge en palliant l'inadaptation possible de leur enfant au cursus scolaire par toute une série de mesures qui vont du soutien scolaire à l'enrichissement culturel et aux outils multimédia en passant par une part importante de rééquilibrage psychomoteur et de prise en charge psychologique.

Ces coûts étant à la charge des familles, il existe une forte inégalité entre les enfants précoces. Certains bénéficieront d'une éducation adaptée et de mesures palliatives grâce au soutien et à l'investissement de leur famille. D'autres, beaucoup plus nombreux, le plus souvent ignorés, seront face à un échec démoralisant et incompréhensible.

La moitié des enfants doués qui auraient pu apporter une contribution au développement culturel, scientifique et moral de notre pays est actuellement condamnée faute d'avoir été comprise et soutenue. Cette perte pour la société française d'une grande partie de son potentiel de créativité, de progrès et d'innovation est difficile à chiffrer mais il est certain qu'elle constitue sans doute le plus grand coût aujourd'hui de l'enfant précoce, s'ajoutant aux 110 milliards de F de l'échec d'une éducation inadaptée pour l'Education Nationale et aux coûts supportés par certaines familles.

### **Plus de 2 milliards de F par an à la charge des ménages**

L'épanouissement des enfants précoces a un coût en raison de leurs besoins et de leurs fragilités spécifiques. Près de la moitié (45 %) des enfants précoces sont en détresse car leurs dons n'ont pas été reconnus. Des enfants doués, riches de potentiel, ne réussissent pas et souffrent. La précocité des enfants se limite le plus souvent au secteur intellectuel. Ce développement hétérogène étudié par Jean-Charles Terrassier (4) entraîne une dyssynchronie, aussi bien interne, au sein de leur personnalité, que sociale, dans leur relation à l'environnement. Les enfants précoces qui réussissent sont ceux pour lesquels des aides spécifiques pallient cette dyssynchronie.

Pour aider les enfants précoces, il faut d'abord les identifier. La détection par un psychologue coûte environ 500 F.

En second lieu, il faut favoriser leur épanouissement en répondant à leurs besoins. La prise en charge de la curiosité intellectuelle est très variable selon les familles. Le centre Jeunes Vocations propose par exemple des activités adaptés aux enfants précoces. Il revient pour les familles à environ 6500 F par an.

En troisième lieu il faut rééquilibrer le développement des enfants précoces en palliant en partie leur dyssynchronie. Le coût des activités de rééquilibrage psychomoteur (activités sportives ou psychomotrices) est très variable, mais représente au minimum 1 500 F par an. Dans les situations d'échec, l'intervention de psychologues a également un coût.

Se pose souvent pour les familles, le problème des implications de la précocité au plan éducatif. Le coût de l'enseignement adapté lorsque l'enfant ne parvient pas à s'intégrer à l'enseignement classique peut être très élevé (écoles privées sans contrat comme par exemple le Lycée Michelet ou cours payants par correspondance).

L'inégalité d'accès à un environnement éducatif adapté est encore accrue dans le cas des familles nombreuses, des familles recomposées ou monoparentales ou dans certaines banlieues.

La somme des différents coûts pour les familles qui les prennent en charge dépasse 5 000 Francs par an. Très inégalement supportés par les familles, les coûts totaux de soutien aux enfants précoces qui, faute d'une éducation adaptée, sont laissés aujourd'hui à la charge des ménages sont supérieurs à 2 milliards de Francs par an.

## **Raccourcissement des cursus et adaptation aux rythmes des enfants : une réorientation possible des crédits d'éducation vers la réussite**

L'éducation nationale ne prend pas en charge les coûts spécifiques de la précocité.

Mais en ignorant la précocité, elle supporte des coûts liés à l'allongement non nécessaire et souvent néfaste du cursus scolaire des enfants précoces. Des économies substantielles pourraient être réalisées en raccourcissant le cursus des enfants précoces par une intégration anticipée en CP et/ou un saut de classe pour certains enfants.

Pour les jeunes enfants, le QI reflète le rapport entre l'âge mental et l'âge réel. A l'âge de 6 ans, les enfants de QI supérieur ou égal à 125 ont ainsi au moins 7 ans et demi d'âge mental. Ces mêmes enfants, à l'âge de 10 ans, ont une avance d'au moins deux années et demi en âge mental. En décourageant leur avance scolaire, on contraint ces enfants à des tâches d'un niveau de 2 à 3 années inférieures à celles qu'ils sont capables de réussir.

Ce décalage entre leurs aptitudes et les tâches qui leur sont proposées ne favorise pas leur réussite scolaire. 33 % d'entre eux sont en troisième en état d'échec complet et 17 % font des études médiocres qui ne sont pas en rapport avec leurs possibilités. 45% des enfants précoces ont redoublé. Leur situation se dégrade essentiellement en 5ème car, en raison d'une scolarité primaire où ils n'ont pas été suffisamment stimulés, ils n'ont jamais vraiment eu à faire travailler leur mémoire et n'ont aucune méthode d'apprentissage. La plupart des études, depuis celles de Terman (5), ont confirmé qu'il est favorable pour la réussite scolaire et intellectuelle de l'enfant de lui permettre de prendre une avance scolaire importante.

\* 5 % des enfants pourraient aisément sauter une classe de maternelle dans leur intérêt (enfants de QI supérieur à 125)

\* 2,3 % des enfants pourraient aisément sauter une classe supplémentaire au cours de leur scolarité de préférence en primaire toujours dans leur intérêt (enfants de QI supérieur à 130)

\* 2 % des enfants pourraient éviter un ou plusieurs redoublements (les enfants précoces qui sont en échec scolaire).

Ce raccourcissement du cursus ne serait pas exceptionnel. Il correspondrait aux chiffres des années soixante-dix et resterait très inférieur aux statistiques des années soixante.

En 1960, 20,1 % des élèves avaient 5 ans et moins au cours préparatoire. La proportion était encore de 5,4 % en 1970 pour tomber ensuite à 1,5 % dans les années quatre-vingt-dix. En CM2, 8,9 % des élèves avaient 9 ans et moins en 1960 contre 6,9 % en 1970 et 3,1 % en 1994, soit en 30 ans une division par trois des taux d'avance scolaire (6).

Depuis les années soixante, la dispersion des âges dans une même classe scolaire a été fortement réduite. Dans les années quatre-vingt-dix, la proportion d'élèves en retard ne cesse toutefois de croître au cours du primaire,

passant de 7,4 % en CP à 20,6 % en CM2. Entre 1993 et 1994, 10 % des élèves de 6ème du secteur public ont redoublé. Le retard scolaire qui augmente considérablement le coût de l'éducation, reste donc un phénomène massif, alors que l'avance scolaire a été volontairement limitée. Si la réussite scolaire reflétait la répartition des aptitudes intellectuelles, la répartition des âges dans une même classe scolaire serait en forme de courbe de Gauss, comme toute répartition statistique d'une caractéristique donnée sur une grande population : 90 % des élèves auraient l'âge théorique; à chaque extrémité de la courbe en cloche, 5 % des élèves auraient 1 ou 2 années d'avance, 5 % des élèves auraient une ou plusieurs années de retard. Le déséquilibre actuel très grand, entre avance et retard scolaire, indique que la réussite scolaire ne reflète pas la répartition statistique des aptitudes intellectuelles dans la population.

On peut penser que la proportion anormalement élevée des retards autour de 30 % des élèves reflète des facteurs socio-économiques beaucoup plus que des facteurs intellectuels. Malgré ses efforts, l'Education Nationale n'a pas réussi à intégrer ces élèves dans la zone médiane de la gaussienne.

En revanche en limitant les autorisations d'avance scolaire, l'Education Nationale a artificiellement intégré l'extrémité de la courbe correspondant aux aptitudes maximales dans la zone médiane de la courbe. Le pourcentage des enfants ayant un an d'avance en CP a été divisé par 4 entre 1970 et 1994.

Les enfants ayant deux ans d'avance en primaire sont devenus une exception très rare (100 à 150 élèves sur 850 000 enfants par classe d'âge soit un sur 10 000) (7) alors que 2,3 % des enfants soit 20 000 élèves par classe d'âge pourraient dans leur intérêt avoir deux ans d'avance.

Le retour à des taux d'avance scolaire très inférieurs à ceux des années soixante, mais où la répartition des âges refléterait mieux celle des aptitudes, serait dans l'intérêt des enfants. Nous allons montrer que le raccourcissement du cursus pour les enfants précoces conduirait à une économie d'environ 2 milliards de F par an pour l'Education Nationale.

En 1996, la dépense moyenne par élève est de 34 900 F et s'échelonne de 22 400 F pour un élève de maternelle à 47 200 F pour un étudiant (8).

Le saut d'une classe de maternelle permettrait de diminuer de 22 400 F le coût de la scolarité des enfants de  $QI > 125$ , soit 5 % de chaque classe d'âge.

Le saut supplémentaire d'une classe de primaire permettrait de diminuer de 23 000 F supplémentaires le coût de la scolarité des enfants de  $QI > 130$ , soit 2,3 % de chaque classe d'âge.

La prévention du redoublement des enfants précoces permettrait d'éviter une dépense inutile de 38 700 F (dépense moyenne en 1er cycle) pour 2 % de chaque classe d'âge.

Si l'on considère que chaque classe d'âge comporte environ 850 000 élèves, les économies annuelles seraient de :

$850\,000 \times (0,05 \times 22\,400 + 0,023 \times 23\,000 + 0,02 \times 38\,700) = 2\,059\,550\,000\text{F}$   
soit environ **2 milliards de F par an.**

L'économie totale des postes d'enseignement serait d'environ 3 600 postes (voir calcul dans l'annexe I). A titre de comparaison, le nombre de postes du

préélémentaire et du primaire est de 300 000 postes. Une politique de la précocité permettrait de ne pas supprimer de postes mais conduirait à ré affecter 1 % des postes à des cursus enrichis et permettrait d'adapter l'enseignement aux rythmes et aux besoins des enfants.

L'économie totale des frais de fonctionnement dans le préélémentaire et le primaire serait d'environ 300 millions de Francs par an (voir calcul dans l'annexe I)

L'économie totale de 2 milliards de F par an réalisée grâce au raccourcissement des cursus permettrait de mettre en place une politique de la précocité qui prendrait le relais des coûts supportés actuellement de manière très inégale par les familles. Outre son effet bénéfique sur les enfants, l'adaptation des cursus à leur rythme naturel permettrait, par les économies réalisées, de mettre en place sans surcoût pour l'Education Nationale toutes les mesures nécessaires pour qu'elle accueille dans des conditions satisfaisantes les enfants précoces et compense leur inégalité d'accès à une éducation adaptée.

Ces aides pourraient prendre la forme d'un regroupement à temps complet ou à temps partiel des enfants précoces dans des filières accélérées, ou d'activités scolaires complémentaires, ou d'une individualisation de l'enseignement. Loin de créer une inégalité face à l'enseignement, ces aides renforceraient au contraire l'égalité des chances en favorisant l'accès des enfants précoces des milieux les plus défavorisés aux ressources de développement personnel et intellectuel qui sont actuellement réservées à ceux issus des milieux les plus favorisés. La prise en charge par les seules familles des coûts induits par la précocité favorise en effet les enfants issus des familles qui, culturellement et financièrement, peuvent prendre en charge ces coûts.

**Une politique de la précocité réduirait l'inégalité sociale face à l'éducation qui, pour les précoces, s'est accrue en France dans les vingt dernières années.**

Dès les premières études de Terman, il a été mis en évidence que, pour éviter l'échec de l'enfant précoce, la situation socio-économique et le niveau intellectuel des parents étaient des facteurs aussi déterminants que la force de caractère de l'enfant.

Une étude (9) réalisée en 1965 par l'Institut National d'Études Démographiques a montré qu'il y a en valeur absolue, parmi les enfants dépassant un QI de 125, autant d'enfants provenant des catégories socioprofessionnelles ouvriers-employés que d'enfants provenant des catégories cadres supérieurs - professions libérales. On ne retrouve pas cette symétrie au niveau de l'enseignement supérieur. Les enfants de cadres supérieurs - professions libérales s'y retrouvaient en 1985-86 deux fois plus nombreux que les enfants d'employés-ouvriers et en 1993-94 trois fois plus nombreux. En 1993-94, 30 % des étudiants inscrits à l'université sont enfants de cadres contre seulement 11,1 % d'enfants d'ouvriers. Alors que les enfants d'ouvriers représentaient 37,5 % des jeunes de 20-24 ans en 1993-94, ils ne constituaient que 5,2 % des

étudiants du 3ème cycle. La même année les enfants de cadres représentaient 15,8 % des jeunes de 20-24 ans et 33,5 % des étudiants du 3ème cycle 10. Le décalage est encore plus sensible dans les grandes écoles dont le recrutement est pourtant supposé s'effectuer en fonction des plus grandes aptitudes intellectuelles. Seul un fils d'ouvrier sur 500 parvient à intégrer une école d'ingénieurs, et dans la plupart des cas une «petite» école spécialisée de province et presque jamais une des grandes écoles généralistes prestigieuses comme les Mines, les Ponts et Chaussées ou Polytechnique.

Il y a deux trajectoires nettement différentes de la précocité : une trajectoire de réussite où les dons intellectuels sont mis en valeur grâce à un fort capital social et culturel hérité; une trajectoire d'échec, le plus souvent pour les enfants précoces issus des classes populaires.

Si nous prenons ici l'exemple des Grandes Écoles, ce n'est pas que nous considérons qu'elles constituent la seule voie souhaitable pour les enfants précoces, mais parce que leur recrutement constitue un excellent instrument de mesure de la sélection sociale qu'effectue le système éducatif. L'accès au Grandes Écoles a un lien direct avec la précocité : 50 % des Polytechniciens et des Normaliens ont eu une ou deux années d'avance. Fondé sur des épreuves scientifiques en apparence neutres socialement, à l'inverse d'une épreuve de conversation comme le Grand Oral de l'E.N.A., on pourrait penser que le recrutement des grandes écoles scientifiques sélectionne les plus doués indépendamment de leur origine sociale. Si il n'y avait aucun biais social, les enfants précoces fils d'ouvriers devraient s'y retrouver, à l'issue d'une sélection fondée sur les seules qualités d'excellence en physique et en mathématiques, dans des proportions similaires aux enfants précoces fils de cadres puisque ces deux populations d'origine sont équivalentes en valeur absolue.

La réalité correspond-elle au mythe méritocratique ? Il n'en est rien. Les enfants précoces fils d'ouvriers ont été éliminés aux différentes étapes du cursus et ne se retrouvent plus que dans des proportions infimes de moins de 1 % à l'E.N.A. (soit 1 élève par promotion) et 2 à 3 % dans les Grandes Écoles scientifiques avant d'être totalement éliminés des Grands Corps comme les Mines ou l'Inspection des Finances à l'issue d'un processus de sélection scolaire interne à ces écoles qui achève de leur barrer l'accès aux fonctions de haut niveau pour lesquelles ces écoles organisent le recrutement..

A l'opposé, les enfants de cadres, d'industriels et des membres des professions libérales représentent 70 % des Polytechniciens auxquels s'ajoutent pour 10 % des enfants de professeurs. Le recrutement des Grandes Écoles ne s'est pas démocratisé depuis quarante ans comme le montrent différentes études (11).

La réussite de certains «héritiers» précoces masque l'échec de la moitié des précoces. «Privilégiés au point de vue social, les plus précoces sont aussi privilégiés au point de vue scolaire, écrivait Pierre Bourdieu sur les lauréats des années soixante, puisqu'ils sont les plus nombreux, proportionnellement, à avoir suivi la voie la plus noble depuis la sixième, à être inscrits dans les lycées de la région parisienne et qu'ils sont les mieux informés des choses de l'école. Et cette précocité dont on a vu qu'elle s'affirmait très tôt puisque les deux tiers des lauréats du concours général savaient lire et compter avant l'école primaire

et qu'elle ne s'est jamais démentie tout au long de la scolarité, trouvera sa consécration dans les grandes écoles, capables d'assurer à ceux qui sont parvenus jusqu'à elles une perpétuelle précocité, en les plaçant d'emblée sur une trajectoire sociale qui les conduira toujours plus vite au même point ou si l'on préfère, plus loin et plus haut dans le même temps» (12.). C'est en se fondant sur cette image des précoces privilégiés que l'on justifie le fait de ne rien faire pour les enfants précoces «qui s'en sortiront toujours». S'en sortent-ils vraiment ?

A cette vision de la précocité, s'oppose le taux d'échec anormalement élevé des enfants précoces (le double de celui de la population générale). Qui sont les enfants précoces qui échouent ? Sont-ils également répartis dans la population ? Alors que la précocité peut être un avantage dans les milieux à fort capital social et culturel, est-elle un avantage ou un handicap en milieu ouvrier ?

André de Peretti, dans son ouvrage «Pour une école plurielle», remarque que deux enfants précoces sur trois ne parviennent pas au niveau des études supérieures lorsque leurs parents sont des ouvriers. Cela signifie qu'à niveau intellectuel égal, un enfant précoce fils d'ouvrier a une probabilité deux fois plus élevée d'échouer qu'un fils de cadre. Une infime minorité issue des secteurs dominés de la population a néanmoins réussi. Qui sont-ils ? Pourquoi certains réussissent-ils alors que presque tous les autres échouent ?

Pierre Bourdieu remarquait que les lauréats du Concours Général originaires de la classe ouvrière semblaient avoir presque toujours bénéficié d'avantages particuliers, soient qu'ils prolongeaient la trajectoire interrompue de leur père, soit que leur mère ait un niveau culturel relativement élevé, soient qu'ils aient bénéficié du «frayage» que représentait l'exemple d'un aîné et de sa réussite (13).

Les études de Jean-Paul Laurens (14) confirment le caractère atypique des fils d'ouvriers qui réussissent leur scolarité en mettant en évidence le projet social que se donne la lignée familiale du fait d'une trajectoire sociale souvent instable et frustrante (mobilité sociale descendante du père par rapport au grand-père, non respect de l'homogamie entre le père et la mère, immigration familiale, descendance restreinte, arrêt prématuré des études parentales).

Dans les études de Jean-Paul Laurens publiées en 1990, la précocité n'apparaît pas comme une des raisons de ces réussites marginales. Pas un seul mot ne lui est consacré. Les données structurelles et sociales de lignées familiales se donnant un projet de réussite sur plusieurs générations semblent expliquer seules le succès, à l'exclusion de toute notion de don ou de talent individuel.

Pierre Bourdieu (15) remarquait cependant, que les lauréats du Concours Général fils d'ouvriers, dans les années soixante, avaient sauté des classes depuis le début de leur scolarité dans une proportion relativement élevée (soit 23 %), privilège qui n'était accordé généralement à cette époque qu'aux élèves des classes supérieures.

Pour ces «miraculés» issus des régions dominées du monde social, l'école à laquelle ils avaient été voués dès la prime enfance, puisqu'ils lui devaient tout et en attendaient tout, a été dans les années soixante et soixante-dix le lieu d'une série progressive de ruptures avec leur milieu d'origine. «Ils ont dès le

départ, écrit Pierre Bourdieu, opéré de ces légers écarts qui sont au principe d'un processus cumulatif d'éloignement, sachant lire avant d'entrer à l'école, sautant des classes, obtenant des dispenses, des bourses, des premiers prix, des prix d'excellence, des nominations au Concours Général, des mentions au baccalauréat, et ainsi de suite» (16).

Même si l'on n'adhère pas nécessairement au système traditionnel des classements scolaires, on retrouve une constatation fondamentale : lorsqu'elle est reconnue et encouragée, la précocité peut être un facteur de réussite, même en milieu ouvrier; lorsqu'elle est ignorée et niée, elle se transforme en facteur d'échec.

La reconnaissance de la précocité et du talent par l'école publique des années soixante assurait dans une mesure faible mais néanmoins existante une possibilité de promotion sociale par l'école. La négation de la précocité a au contraire dans les années quatre-vingt fortement réduit les possibilités de réussite des enfants des milieux défavorisés.

Pour les enfants précoces d'ouvriers en ascension sociale, la limitation des possibilités d'avance scolaire a renforcé l'inégalité des chances. Il y avait en 1976 proportionnellement deux fois et demi moins d'enfants d'ouvriers qui entraient en CP avec un an d'avance que 10 ans auparavant.

Quinze ans après l'entrée au CP, sans saut de classe, de la génération née au début des années 70, on observe un recul de la démocratisation des classes préparatoires. En 1993-94, 7,5 % des élèves des classes préparatoires aux Grandes Écoles sont des enfants d'ouvriers contre 9,1 % en 1985-86. En 1993-94, 43,2 % des élèves des classes préparatoires sont enfants de cadres (17).

Ces décalages sont la conséquence de l'incapacité de l'école actuelle à aider au développement personnel optimal de chaque enfant, particulièrement en ce qui concerne les enfants doués de milieu social défavorisé. C'est parce qu'elle ne respecte pas la diversité des enfants, que l'Éducation Nationale n'observe pas aujourd'hui l'idéal d'égalité de Jules Ferry : «Faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation».

La détection du talent et l'épanouissement du don sont des domaines où l'influence des facteurs familiaux est redevenue aujourd'hui prépondérante. Les enfants des milieux défavorisés sont presque totalement dépendants de l'école en ce qui concerne l'enrichissement culturel et ne rien faire de particulier à l'école pour les enfants précoces issus de ces milieux revient dans leur grande majorité à les condamner à l'échec.

Si l'école ne prend pas en charge les enfants précoces, l'inégalité des chances devrait s'accroître de façon considérable dans les vingt prochaines années. Les analyses dont nous disposons sur la réussite scolaire en milieu ouvrier soulignent, en effet, le fait que les «miraculés» des années soixante et soixante-dix étaient issus d'une frange stabilisée de la classe ouvrière disposant d'emplois sécurisés pour le père et souvent d'un petit fonctionariat pour la mère (18). Qu'en sera-t-il dans vingt ans pour non plus les enfants des ouvriers stabilisés des années soixante et soixante-dix, mais pour les enfants des 3 millions de chômeurs et des 3 millions supplémentaires d'emplois précaires des années quatre-vingt-dix ?

Ces enfants de la précarité sont encore plus dépendants de l'école que ceux des années soixante pour assurer leur promotion sociale et intellectuelle et, si rien n'est fait pour eux, les handicaps spécifiques de la précocité dans un milieu scolaire qui ne la reconnaît pas s'ajoutant aux handicaps de l'instabilité et de la précarité familiale, vont encore creuser le fossé entre les précoces soutenus et aidés par leur milieu social et les précoces démunis de soutien et même de projet.

Alors que de nombreuses études sociologiques, comme celles de Pierre Bourdieu sur la «reproduction», ont montré la corrélation entre réussite scolaire et origine sociale privilégiée, le chiffre de 45 % d'échec des enfants précoces indique à l'inverse une corrélation négative entre aptitudes intellectuelles et réussite scolaire, ce qui constitue aujourd'hui en France un des plus grands paradoxes de l'enfant précoce.

### **Vers une société plus égalitaire, plus innovante, plus démocratique**

En condamnant à l'échec la moitié de ses enfants précoces et en ralentissant l'évolution naturelle de l'autre moitié, la France se prive de leur contribution à l'évolution sociale, morale, scientifique et technologique du pays.

Les enfants précoces qui ont pu suivre leur rythme naturel réalisent mieux leur potentiel. Une étude de Pressey (19) confirme, particulièrement dans le domaine scientifique, qu'aux États-Unis les étudiants sortant diplômés jeunes de l'université à 19 ou 20 ans, aboutissent ultérieurement quatre à cinq fois plus fréquemment à des contributions dites de niveau national que ceux qui ont obtenu leur diplôme à 22 ou 23 ans.

Dans de nombreux autres pays, les Ministères de l'Education Nationale proposent aux enfants précoces un cursus scolaire aménagé leur permettant une pleine expression de leur potentiel. La Californie a fait passer entre 1951 et 1970 le nombre des enfants précoces aidés par des mesures éducatives spéciales de 35 000 à 112 000 enfants. En 1988, 1 million d'enfants précoces aux U.S.A. bénéficient de mesures éducatives adaptées. 70 % des enfants précoces d'Israël bénéficient de mesures pédagogiques spéciales.

La seule économie générée chaque année par l'adaptation des cursus des enfants précoces à leur rythme naturel, permettrait à l'Education Nationale de financer sans aucun surcoût supplémentaire pour elle, une pédagogie adaptée et des mesures d'accompagnement de la précocité.

Les coûts de la précocité sont actuellement pour leur plus grande partie consacrés à l'échec, alors qu'ils pourraient être réorientés vers la réussite par une politique volontariste. Contrairement à ce qu'une analyse superficielle pourrait laisser penser, une politique en faveur de la précocité serait plus égalitaire que la politique d'homogénéisation actuelle car elle permettrait la réalisation du potentiel des enfants précoces issus des milieux défavorisés. Une politique de la précocité contribuerait ainsi de façon significative à la lutte contre l'échec scolaire et à la création d'une société plus égalitaire, offrant à chacun sa chance de réaliser ses dons quelle que soit son origine.

## Notes

- 1 source : Le coût de l'éducation en 1996, Note d'information , Direction de l'Évaluation et de la Prospective, Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, août 1997.
- 2 source : idem note 1
- 3 source : idem note 1
- 4 voir : Jean-Charles Terrassier, Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante, les éditions ESF, Paris, 1989.
- 5 voir par exemple : Terman L. et Oden M, «The gifted group at midlife», Genetic Studies of Genius, vol V, Stanford University Press, 1959.
- 6 sources : "Enquête dans les écoles maternelles et spéciales, 1994-1995", Tableaux statistiques, n° 6325 (public), n° 6326 (privé), Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, janvier 1995.
- 7 source : Répartition des élèves de niveau élémentaire par sexe, âge et niveau, Tableau 0040, Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie.
- 8 source : idem note 1
- 9 Institut National d'Etudes Démographiques, «Enquête nationale sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire», Cahier n° 64, P.U.F., 1973.
- 10 source : Pierre Merle, Renouveler les élites, Sociétal, Publication de la Sedeis, n° 15, janvier 1998, pp 37-40.
- 11 voir en particulier : C.Baudelot, F. Matondi, Le recrutement social des normaliens, 1912-1992 in J.F. Sirinelli, Ecole Normale Supérieure, P.U.F., 1994; M. Euriat, C. Thélot, le recrutement social de l'élite scolaire en France, Revue française de sociologie, XXXVI, 3, 1995.
- 12 Pierre Bourdieu, La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps, Les éditions de minuit, 1989, p 89.
- 13 idem note 12, p 144.
- 14 Jean-Paul Laurens, 1 sur 500, La réussite scolaire en milieu populaire, Presses universitaires du Mirail, 1992.
- 15 idem note 12, p 147.
- 16 idem note 12, p 147.
- 17 ~ idem note 10.
- 18 idem note 14.
- 19 S.L. Pressey, "Age of college graduation and success in adult life", in Journal of Applied Psychology, 1956, n° 30, pp 226-233.

## ANNEXE I

On peut **décomposer l'économie globale de 2 milliards de F par an** permise par l'accélération des cursus des enfants précoces de la manière suivante :

### I) Au niveau des heures d'enseignement

1) **En maternelle et en primaire**, l'économie serait de :

Enfants scolarisés en Préél et CP : Public : 3 087 984 (2 336 975 + 751 009)  
 Privé : 446 102 ( 328 493 + 117 609)  
**TOTAL : 3 534 086 élèves**

Soit une moyenne de 883 521 élèves par année de cursus pour un cursus de 4 ans. Si 1 élève représente 1 heure-poste, chaque année du cursus représente en moyenne 883 521 heures-postes.

Si le cursus était diminué d'une année pour 5 % des élèves, l'économie représenterait 5 % des heures-postes d'une année, soit :

$$883\,521 \text{ heures-postes} \times 5\% = \mathbf{44\,176 \text{ heures-postes}}$$

Un enseignant ayant un service de 27 heures, l'économie en postes se chiffrerait à :  $44\,176 \text{ heures} : 27 = \mathbf{1\,636 \text{ postes}}$

2) **En premier cycle**, l'économie serait de :

- saut de classe des enfants de QI > 130

Enfants scolarisés en 6<sup>ème</sup>, Public : **664 022**  
 Privé : 163 092  
**TOTAL : 827 114 x 2,3 % (élèves de + 130 de QI)**  
**19 023,67 heures-postes**

Un enseignant ayant un service de 18 heures maximum, l'économie en postes se chiffrerait à :

$$19\,023,67 \text{ heures} : 18 = \mathbf{1\,056 \text{ postes}}$$

#### - Réduction du taux de redoublement des enfants précoces

Ce redoublement intervient essentiellement en 5<sup>ème</sup>, et pourrait être évité pour environ 2 % des élèves.

Enfants scolarisés en 5<sup>ème</sup> : Public : 695 625  
 Privé : 170 046  
**TOTAL : 865 671 x 2 % (45 % des précoces)**  
**17 313 heures**

$$\text{soit : } 17\,313 \text{ heures} : 18 = \mathbf{961 \text{ postes}}$$

**L'économie totale des postes d'enseignement serait donc de :**

**1 636 + 1056 + 961 = 3 653 postes**

II) Au niveau des **frais de fonctionnement**

1) En maternelle : un enfant coûte environ 5 000 Francs

Enfants scolarisés	Public : 2 336 975
	Privé : 328 493
	<b>TOTAL : 2 665 468 élèves</b>

Soit une moyenne de 888 489 élèves par année pour un cursus de 3 ans et un coût de fonctionnement moyen par année de :

$$888\,489 \times 5\,000 \text{ F} = 4,44 \text{ milliards de Francs}$$

Si le cursus était diminué d'une année pour 5 % des élèves, l'économie représenterait 5 % des frais de fonctionnement d'une année soit :

$$4,44 \text{ milliards} \times 5 \% = \mathbf{222 \text{ millions de Francs par an}}$$

2) A l'école primaire : un enfant coûte environ 2 500 Francs

Enfants scolarisés	Public : 3 576 638
	Privé : 609 249
<b>Total</b>	<b>4 185 887 élèves</b>

Soit une moyenne de 837 177 élèves par année pour un cursus de 5 ans et un coût de fonctionnement moyen par année de :

$$837\,177 \times 2\,500 \text{ F} = 2 \text{ milliards de francs environ}$$

Un saut de classe supplémentaire pour 2,3 % des élèves représenterait une économie de :

$$2 \text{ milliards} \times 2,3 \% = \mathbf{46 \text{ millions de Francs par an}}$$

Un calcul analogue montre que la prévention des redoublements des enfants précoces en 1er cycle 'permettrait une économie d'environ **40 millions de Francs par an**

L'économie totale en frais de fonctionnement serait donc de :

$$222 \text{ millions} + 46 \text{ millions} + 40 \text{ millions} = \mathbf{308 \text{ millions de Francs par an}}$$